

-SPECIAL PIERRY-

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

PRINTEMPS 2026



SPÉCIAL BUDGET 2026

DANS CE NUMÉRO



L'ÉDITO DU MAIRE	Pages 2-3
NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL	Page 4
LES COMMISSIONS	Page 5
SPÉCIAL BUDGET	Page 6-9
POINT TRAVAUX / FLEURISSEMENT	Page 10
REPAS DES SENIORS	Page 11
ALSH ET MERCREDIS RÉCRÉATIFS	Pages 12-14

ASSOCIATIONS	Pages 15-20
INFOS DU VILLAGE	Pages 20-21
INFOS PRATIQUES	Pages 22-24
EXPRESSION DE L'OPPOSITION	Page 25
ÉTAT CIVIL / NUMÉROS UTILES REMERCIEMENTS FRANÇOISE SOL	Page 26

6 JUIN : KERMESSE ÉCOLES

12-14 JUIN : FÊTE PATRONALE

3 JUILLET : VACANCES ÉTÉ

L'EDITO DU MAIRE



Chères Pierrytières, Chers Pierrytiers,

L' hiver est déjà bien loin de nous et la vigne s'est réveillée après cette pause traditionnelle.

Le mois de mars a été consacré aux élections municipales qui ont permis aux électrices et électeurs de se prononcer sur le vécu et l'avenir de notre commune.

Nous remercions toutes celles et tous ceux qui ont accompli leur devoir de citoyen, prouvant ainsi leur volonté de faire connaître leur avis et de permettre à la démocratie de doter la commune d'une équipe municipale pour le mandat à venir.

Le scrutin du 15 mars a confirmé la volonté du plus grand nombre, avec un écart de 15 points, de poursuivre le programme mené par notre équipe depuis deux mandats, apportant la preuve de cette volonté de continuer à moderniser notre village tout en lui conservant son caractère viticole avec un patrimoine architectural et historique riche.

Dès le 20 mars, la nouvelle municipalité a pu s'installer et prendre acte de la démission des six premiers candidats de la liste d'opposition, offrant ainsi aux candidats en 7ème, 8ème et 9ème position de siéger pour représenter cette liste.

Dans le même temps, Madame SOL, élue de la majorité, a souhaité se retirer de notre assemblée tout en restant présente en qualité de bénévole auprès des élus. Nous y reviendrons un peu plus loin.

Le conseil municipal réuni le 20 mars, à l'unanimité des suffrages exprimés, m'a élu Maire de Pierry, me permettant ainsi d'entamer un troisième mandat en cette qualité. Cette marque de confiance me touche profondément et je puis vous assurer que mes efforts, tout comme ceux de notre équipe, ne seront pas mesurés au cours du mandat.

J'ai proposé de m'entourer de quatre adjoints afin d'assurer une gestion dynamique et collégiale de la municipalité. Vous retrouverez dans les pages suivantes tous les éléments.

En dehors de cet aspect administratif, nos premiers travaux se sont tournés vers les finances, avec le vote d'approbation des comptes de 2025 et la présentation et adoption du budget de 2026. Dans un souci de parfaite transparence, vous trouverez, dans ce bulletin, les éléments d'information.

Si l'État met fortement à contribution les collectivités pour remettre de l'ordre dans les comptes publics, notre commune conserve de belles marges d'autonomie pour permettre de mettre en œuvre le plan pluriannuel d'investissement présenté par le Maire et adopté en mars 2025 par le conseil. Ce document est la base de notre feuille de route et a été partagé avec l'équipe de la majorité municipale au cours de la campagne, présenté aux électeurs qui ont pu ainsi se faire une idée précise des choix et envies qui nous animent.



S'agissant des travaux, le marché de voirie pour la rue de la Marquetterie a été attribué et les travaux seront achevés pour la fin du mois de mai, au vu des échanges avec l'entreprise concernée.

Ceux, plus ambitieux, du programme de voirie 2024-2026 suivront dès l'été, pour limiter, le plus possible, les nuisances auprès des riverains.

Les travaux du cimetière sont achevés et l'accès en est grandement facilité. Des aménagements viendront compléter le site pour le rendre le plus agréable possible pour les visiteurs. Des bornes numérotées permettront de mieux s'orienter dans l'espace et de nouvelles poubelles seront installées.

Le projet de restauration du Cellier Oudart voit les lots en cours d'attribution, pour treize d'entre eux, un lot restant à négocier. Nous attendons les réponses de l'État sur l'accompagnement financier de ce dossier afin de pouvoir ainsi notifier l'ordre de service aux entreprises.

La municipalité a également mis en place, à ma demande, des commissions thématiques qui vont poursuivre le suivi des dossiers en cours et également se pencher sur les nouvelles propositions et études nécessaires pour mener à bien de nouveaux projets.

Le cadre de vie va également mettre en place les plantations et fleurissement du village. Si la commune finance ces améliorations et si notre personnel fait beaucoup pour cela, je voudrais rappeler qu'il est du devoir de chacun de veiller au respect des espaces publics et que les végétaux sont là pour nous apporter une plus value esthétique naturelle et n'ont pas vocation à être saccagés. Il suffit de quelques individus, au mauvais esprit, pour détruire les efforts portés en commun par le plus grand nombre.

Nous poursuivons nos travaux sur la vidéo-protection et nous aurons l'occasion de rencontrer, cette semaine, le Syndicat des énergies de la Marne (SIEM) qui peut nous apporter son aide sur le volet technique et réglementaire de ce dossier.

Afin de mener à bien les nombreux projets qui nous animent et dans la droite ligne des engagements et échanges que nous avons eus lors de la campagne électorale, des comités de travail seront mis en place avec la participation d'habitants non élus. Ces structures pourront faire des propositions auprès de la municipalité. Nous reviendrons très rapidement vers vous pour lancer les appels à candidature et vous donner plus de détails sur cette nouvelle manière de mettre en commun nos idées et partager nos projets.

Avant de vous laisser prendre connaissance de ce bulletin, nouvelle version au look rénové, je vous rappelle notre nouvelle adresse de messagerie pour toute question à soumettre à vos élus :

L'adresse est mairie@pierry.fr

Avec mes remerciements renouvelés pour la confiance accordée lors de l'élection municipale, je vous souhaite une bonne lecture à toutes et tous,

Bien cordialement,

Eric PLASSON, Maire de PIERRY



À l'issue des élections municipales, le nouveau conseil municipal de Pierry

a été mis en place. Lors de l'installation, les élus ont procédé à l'élection du maire ainsi que de ses adjoints.

Cette nouvelle équipe aura à cœur de travailler dans l'intérêt de tous les habitants, avec pour mission de poursuivre les projets engagés, de répondre aux besoins du quotidien et de préparer l'avenir de notre commune.

Le conseil municipal est un lieu d'échange, de réflexion et de décision sur les grands sujets de la vie locale : cadre de vie, travaux, écoles, associations, solidarité, sécurité et animation du village.

Nous adressons nos félicitations aux élus et leur souhaitons pleine réussite dans l'exercice de leur mandat, au service de Pierry et de ses habitants.

Voici la composition du conseil municipal :

- **Eric PLASSON**, Maire et vice-président de l'agglomération
- **Gérard TRIBOY**, Premier adjoint
- **Francine LEBERT**, Adjointe
- **Christophe DAZY**, Adjoint
- **Amélie GROIZIER**, Adjointe
- **Bruno VERPRAET**, conseiller municipal délégué Jeunesse et Sports
- **Baptistine BOIVIN**, conseillère municipale déléguée à la Communication
- **Alexandre DIOT**, conseiller municipal délégué au Numérique et Sécurité informatique
- **Annabelle LAMARLE**, conseillère municipale
- **Vincent ERRET**, conseiller municipal
- **Véronique GALAND**, conseillère municipale
- **Mathieu TOUBART**, conseiller municipal
- **Michael LAMBERT**, conseiller municipal
- **Oriane SELEQUE**, conseillère municipale
- **Renan LADRY**, conseiller municipal



L'ensemble des élus s'engage à œuvrer au service de la commune et de ses habitants, dans un esprit de responsabilité, d'écoute et de dialogue.

Le conseil municipal, ainsi constitué, travaille dès à présent à la mise en œuvre des projets et des orientations pour le mandat à venir.





Afin d'assurer une gestion efficace des affaires communales et de mener à bien les projets du mandat, le conseil municipal s'appuie sur plusieurs commissions thématiques.

Ces commissions, composées de conseillers municipaux, ont pour rôle d'étudier les dossiers, de proposer des orientations et de préparer les décisions qui seront ensuite soumises au conseil municipal. Elles permettent ainsi un travail approfondi et une meilleure réactivité sur les sujets du quotidien.

Chaque commission contribue, dans son domaine, à améliorer la qualité de vie des habitants et à accompagner le développement de la commune. Les élus s'investissent pleinement dans ces instances de travail, avec le souci constant de répondre aux attentes des administrés.

Les différentes commissions municipales se réuniront prochainement afin de procéder à l'élection de leur responsable.

Ces réunions marqueront une étape importante dans l'organisation du travail communal pour la période à venir. Chaque commission sera ainsi amenée à désigner un référent chargé de coordonner les actions, d'animer les échanges et de représenter la commission auprès du conseil municipal.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des désignations à l'issue de ces réunions.

Liste des différentes commissions créés :

- Finances,**
- CCID,**
- Elections,**
- Appels d'offres,**
- Scolaire-Périscolaire-Extrascolaire,**
- Communication,**
- Sports et Jeunesse,**
- Santé-Social-Cimetière,**
- Fêtes et Animations,**
- Culture et Patrimoine,**
- Voirie,**
- Chemins Hydraulique,**
- Batiments,**
- Fleurissement-Embellissement du cadre de vie,**
- Numérique et sécurité informatique.**



Dès la municipalité installée, il appartenait au Maire de dresser **le bilan des comptes de 2025** afin d'en assurer la présentation aux nouveaux élus et de soumettre au vote de l'assemblée, le compte administratif issu des écritures tenues en Mairie et de vérifier la conformité avec la comptabilité tenue par le service des Finances publiques.

J'ai tenu, comme lors de mes deux précédents mandats, à ce que l'ensemble du conseil municipal soit membre de la Commission des Finances qui se réunit en amont des séances de conseil municipal pour que chacun puisse appréhender les sujets budgétaires, comptables et financiers et avoir ainsi une parfaite information, en toute transparence.

La Commission des Finances a été réunie, à la demande du Maire, le 30 mars afin d'étudier le compte administratif et de prendre connaissance des orientations budgétaires et de la maquette prévisionnelle du budget pour 2026.

Le compte administratif retrace toutes les opérations de recettes et dépenses réalisées au cours de l'exercice. Il permet de déterminer les résultats d'exécution et de prendre en compte les restes à réaliser sur les opérations d'investissement.

Ces restes à réaliser sont issus du plan pluriannuel d'investissement, présenté par Monsieur le Maire en mars 2025 et adopté par le conseil municipal à cette époque et qui retrace les plus grands engagements sur les dossiers qui nécessitent une programmation sur plusieurs années, ce délai pouvant courir sur 2 à 5 ans.

On note une relative stabilité des charges en 2025, même si le coût de l'énergie, des matières premières et des produits manufacturés reste fort élevé. Nous avons également une hausse de la masse salariale au regard des remplacements des arrêts de travail, de l'augmentation de la cotisation retraite (4% en 2025, idem en 2026 et 2027) pour les personnels titulaires.

Néanmoins, avec une dette contenue et en fin de vie, nous avons pu maîtriser le volume des charges et ainsi dégager une marge significative, sans hausse de la fiscalité.

En matière d'investissement, nous avons eu des travaux sur le cimetière avec l'achèvement du nouveau jardin du souvenir, l'école élémentaire qui a vu la toiture de la cage d'escalier refaite avec une isolation thermique de qualité, sans oublier quelques achats et travaux pour le City, le Chai et nos écoles et bâtiments communaux.

Des travaux sur la voirie viticole et le traitement des eaux de surface ont été réalisés sur le haut de la rue de la Marquetterie.

Nous avons également achevé les études de faisabilité et de diagnostic pour les travaux à mener pour la réhabilitation du Cellier du Frère Oudart ainsi que les frais de maîtrise d'œuvre, tout comme le programme de voirie 2024-2026, qui seront les deux projets importants de ce début de mandat.

Il était nécessaire de finaliser toutes les études avant de lancer les opérations de consultation des entreprises pour mener à bien ces travaux importants.



Vous trouverez ci-après, les données chiffrées et je reste à votre disposition pour répondre à vos questions.

Compte administratif 2025 - Fonctionnement

Chapitres	Dépenses	Recettes	Chapitres
Charges générales	450 284,48	41 763,92	Remboursements
Charges de personnel	510 564,80	154 712,14	Produits des services
Reversements de fiscalité	161 899,00	1 401 759,74	Fiscalité locale
Charges de gestion courantes	115 743,28	259 279,03	Dotations
Charges financières	12 928,89	21 299,72	Revenus des immeubles
Charges exceptionnelles	121,80	5,46	Produits financiers
Dot amort et prov	1 800,00	1 800,00	Produits exceptionnels
		7 069,10	Reprise de provisions
Opérations entre sections			Opérations entre sections
Sous-total	1 253 342,25	1 887 689,11	Sous-total
		453 505,89	Report net au 01-01-2025
Total	1 253 342,25	2 341 195,00	Total

Compte administratif 2025 - Investissement

Chapitres	Dépenses	Recettes	Chapitres
Déficit	0,00		Excédent
Emprunts – Cautions	141 774,31	1 227 549,96	Affectation
Subvention d'équipement	0,00	84 872,09	FCTVA
Immo incorporelles	24 564,59	28 606,95	Taxe d'aménagement
Immo corporelles	114 682,61	0,00	Subvention Etat
Travaux	69 773,39	7 940,00	Subvention Région
Dépôts et cautionnements		0,00	Subvention Département
		46 340,00	Subvention Agglo
			Subvention (autres)
		1 800,00	Opérations entre sections
Opérations internes	49 785,84	49 785,84	Opérations internes
		100,00	Cessions
Sous-total 1	400 580,74	1 446 994,84	Sous-total 1
		665 856,04	Excédent 31-12-2024
Sous-total 2	400 580,74	2 112 850,88	Sous-total 2
Restes à réaliser DEP 2025	4 450 000,00	2 069 500,00	Restes à réaliser REC 2025
Total	4 850 580,74	4 182 350,88	Total

Excédent de fonctionnement N	634 346,86
Report 2025	453 505,89
Excédent de fonctionnement brut	1 087 852,75
Résultat d'investissement	1 046 414,10
Report investissement 2025	665 856,04
RAR Dépenses	4 450 000,00
RAR Recettes	2 069 500,00
Résultat investissement + RAR	- 668 229,86
Besoin de financement	668 229,86
Report fonctionnement net	419 622,89

Au vu de ces résultats, la construction du budget pour 2026 a pu être menée dans de bonnes conditions. Le point de départ de notre réflexion a été rappelée par votre Maire aux élus : **pas de hausse des taux de fiscalité ni de hausse des services municipaux**. Ce point ayant été validé, notre maquette pouvait être construite.

Pour le *fonctionnement*, nous reconduisons les mêmes critères de prévisions, au regard des contraintes socio-politiques et des incidences économiques induites, de l'évolution du coût de la masse salariale. *Un autofinancement important (800K€) est à noter en plus de l'affectation de résultat pour 668.229,86€, soit près de 1,5M€ d'épargne injectée vers l'investissement.*

Les reports de crédits, tant en dépenses que recettes, sont importants et sont liés à la mise en place du plan pluriannuel d'investissement. *Le recours à l'emprunt pour 1,3M€ a été validé dès 2025 et reste inférieur au désendettement de la commune sur les deux derniers mandats.* **Aujourd'hui, le ratio « endettement – excédent dégagé sur l'exercice » est de 10 mois, alors que pour bon nombre de communes, l'endettement représente 10 fois l'excédent de l'année.**

Nos principaux investissements porteront sur la voirie, avec la *réfection complète de la rue de la Marquetterie*, suivie des travaux du programme 2024-2026 qui seront menés en plusieurs tranches pour éviter de bloquer la circulation dans la commune.

En amont, le *parking de la rue Charles de Gaulle*, en haut du City, a été refait, tout comme l'accès au *cimetière côté rue de l'Égalité*, sans oublier la *nouvelle aire de jeux de l'Hors du Ru*.

La voirie viticole sera également au planning, avec des propositions à venir prochainement en commission.

Sur les bâtiments, nous poursuivons nos efforts pour améliorer les conditions de vie de nos scolaires et le maintien en parfait état du bâti communal. Nous engageons, dans cet esprit, une étude thermique et acoustique sur l'école *maternelle* et réaliserons la liaison entre les *deux écoles*, *via le gymnase municipal*.

Le plus gros projet sur les bâtiments demeure le projet de **rénovation du Cellier du Frère Oudart** afin de disposer d'une salle permettant d'organiser diverses activités liées à la culture, la connaissance de l'histoire de Pierry, les arts et le Champagne. Ces sujets seront complétés et accompagnés par d'autres événements ludiques dont les prémices sont déjà dans les tuyaux mais restent à développer et formaliser.

Nous partons d'une coque vide, restée en l'état intérieur depuis plus de 3 siècles, hormis la réfection de la charpente et couverture qui a été menée par la Commune en 2009-2010. Nous avons souhaité prendre en compte l'aspect historique de cet édifice tout en y apportant les possibilités de confort et d'aménagement modernes. Les analyses de dossiers sont achevées, le volet financier est en phase de finalisation avec l'Etat, la Région, le Département et notre Agglo. Nous ouvrirons également un volet « mécénat » afin de permettre d'associer des partenaires privés à ce magnifique projet de valorisation du patrimoine historique de Pierry et de la Champagne. Ce programme verra également la reconfiguration du jardin à l'arrière du Cellier avec des vues aménagées dans le mur d'enceinte qui sera, lui aussi, refait.

Des nouveaux projets immobiliers sont également au programme, afin de développer l'offre de services à la population, reconditionner certains bâtiments et sites de la Commune pour améliorer notre cadre de vie.

Comme pour le compte administratif, les données comptables vous sont présentées ci-dessous et je reste, avec mon équipe, à votre écoute pour vous apporter les explications complémentaires.

BUDGET PRIMITIF 2026 – FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chp	Intitulé	Montant	Chp	Intitulé	Montant
0,11	Charges générales	568 485,89	70	Produits d'exploitation	152 500,00
0,12	Charges de personnel	602 000,00	73	Fiscalité	1 400 000,00
0,14	Atténuation de produits	153 000,00	74	Dotations	246 358,00
65	Charges gestion	106 250,00	75	Revenus immobiliers	20 000,00
66	Charges financières	8 250,00	76	Produits financiers	5,00
67	Charges exceptionnelles	500,00	77	Produits exceptionnels	
68	Dotation aux provisions		78	Reprise sur provisions	
0,23	Autofinancement	800 000,00	0,02	Report N-1	419 622,89
			0,13	Atténuations de charges	
0,42	Opération d'ordre	0,00	0,42	Opérations d'ordre	0,00
	Total Dépenses	2 238 485,89		Total Recettes	2 238 485,89

BUDGET PRIMITIF 2026 – INVESTISSEMENT DEPENSES				
Opération	Intitulé	Reports	Propositions nouvelles	Montant
OPFI	Remboursement emprunts		124700,00	124 700,00
OPNI	Op non individualisées	150000,00	70400,00	220 400,00
11	Mairie	70000,00		70 000,00
18	Cimetière	106000,00		106 000,00
22	Cellier Oudart	1540000,00	7000,00	1 547 000,00
25	Le Chai	4500,00		4 500,00
27	Eglise		25000,00	25 000,00
10002	Mat et ouillage technique	71000,00	29000,00	100 000,00
10008	Ecole Elémentaire	100000,00	21000,00	121 000,00
10009	Ecole maternelle	6000,00	207500,00	213 500,00
100012	L'hors du Ru	69000,00	150,00	69 150,00
100020	Cour Bagnost Cazotte	160000,00	75000,00	235 000,00
100021	Rue de la Marquetterie	185000,00	1250,00	186 250,00
100023	Voirie 2024-2026	1550000,00		1 550 000,00
100025	Ancienne garderie	50000,00		50 000,00
100026	63 Charles de Gaulle	138500,00		138 500,00
100027	Videoprotection	150000,00		150 000,00
100028	Place de la Mairie	100000,00		100 000,00
100029	Gymnase		20000,00	20 000,00
100030	Projet immobilier		300000,00	300 000,00
	Total Dépenses	4 450 000,00	881 000,00	5 331 000,00

BUDGET PRIMITIF 2026 – INVESTISSEMENT RECETTES				
Nature	Intitulé	Reports	Propositions nouvelles	Montant
OPFI	Résultat à reprendre		1712270,14	1 712 270,14
0,21	Autofi prévisionnel		800000,00	800 000,00
1068	Affectation de résultat		668229,86	668 229,86
10222	Remboursement TVA		31000,00	31 000,00
1321	Subvention Etat	300000,00		300 000,00
1322	Subvention Région	135500,00		135 500,00
1323	Subvention Département	54000,00		54 000,00
13251	Subvention Agglo Epernay		50000,00	50 000,00
1328	Subvention Agence de l'Eau	56000,00		56 000,00
1341	Dotations équipement	224000,00		224 000,00
1641	Emprunts	1300000,00		1 300 000,00
	Total recettes	2 069 500,00	3 261 500,00	5 331 000,00



Travaux rue de la Marquetterie,

Les travaux ont débuté le mercredi 29 avril, par des remplacements de bordure le long du château, puis le traitement de 175 mètres carrés de trottoir et pour terminer par la réfection de la couche de roulement depuis le haut du Château jusqu' au carrefour De Gaulle, Léon Bourgeois, Égalité. Pendant ces travaux, l'accès au vignoble pourra se faire par la rue Carnot et à cet effet le stationnement est interdit sur cette dernière pour la durée des travaux, ainsi que par la rue des Gouttes d'Or.

Merci de votre compréhension.

L'ensemble des travaux s'étale sur une durée de trois semaines.

Gérard TRIBOY, 1er adjoint

FLEURISSEMENT DU VILLAGE

CADRE DE VIE

À l'approche des beaux jours, la commune se pare déjà de couleurs ! Ces derniers jours bénévoles et membres de l'équipe municipale se sont mobilisés avec enthousiasme pour préparer les suspensions florales qui viendront embellir nos rues. Dans une ambiance conviviale, chacun a mis la main à la pâte, diverses étapes réalisées avec soin pour offrir, dès la fin du mois de mai, un cadre de vie toujours plus agréable à l'ensemble des habitants. Ces compositions florales, installées aux quatre coins de la commune, témoigneront une nouvelle fois de l'engagement collectif au service de notre cadre de vie. Un grand merci à toutes les personnes impliquées pour leur temps, leur énergie et leur bonne humeur ! Rendez-vous très bientôt pour découvrir ces touches de couleurs qui annonceront l'arrivée de la belle saison.



Projet de végétalisation – Une démarche participative

Dans le cadre de l'amélioration continue de notre cadre de vie, nous avons engagé, avec l'équipe municipale, une réflexion autour de la végétalisation de notre commune. Dès à présent, un travail de préparation est en cours afin d'envisager, pour la fin d'année — et plus particulièrement à partir de l'automne — la mise en valeur des entrées du village ainsi que de différents massifs. L'objectif est de renforcer l'identité paysagère de notre territoire tout en offrant un environnement plus agréable et harmonieux à l'ensemble des habitants. Ce projet se veut également participatif. Nous souhaitons associer les habitants à cette démarche, que ce soit par le partage d'idées, la participation à des temps d'échanges ou, pour ceux qui le souhaitent, une implication concrète lors des phases de plantation. Ensemble, nous pourrions imaginer des aménagements qui reflètent l'identité et les envies de notre commune. Ce projet, mené avec soin et dans une démarche durable, prendra en compte les spécificités locales ainsi que le choix de végétaux adaptés aux saisons et aux conditions climatiques. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancement de ces aménagements qui contribueront, à terme, à embellir durablement notre commune.

Christophe DAZY, Adjoint

Le dimanche 8 février, la salle des fêtes du Frère Jean Oudart a accueilli 112 convives à l'occasion du traditionnel repas des Seniors, un rendez-vous très attendu et cher à la commune.

Ce moment de partage est une façon simple et sincère de les rassembler et de leur dire qu'ils constituent une composante essentielle de la vie communale et combien ils comptent pour la commune.

Les participants ont pu apprécier un délicieux repas, soigneusement préparé par Marc Morel et servi par une brigade attentive et efficace. Un service de qualité qui a ravi les papilles et contribué à la réussite de cette belle journée.

L'animation de l'après-midi était assurée par Alain, fidèle DJ, qui a su mettre l'ambiance et inviter les convives à rejoindre la piste de danse. Entre valse, tangos et musiques entraînant, celle-ci est restée animée jusqu'en fin d'après-midi, prolongeant le plaisir d'être ensemble.

Cet après-midi festif n'aurait bien sûr pas été possible sans l'implication des employés municipaux, qui ont œuvré, chacun dans leur domaine, au bon déroulement de la manifestation. Monsieur le Maire et les adjoints étaient également présents pour partager ce moment de convivialité et témoigner de leur attachement à cette belle tradition communale.



Francine Lebert, Adjointe

En ce début d'année, l'équipe d'animation a souhaité faire vivre aux enfants une semaine placée sous le signe de la convivialité autour du thème de l'hiver. Ce sont 35 enfants qui ont participé à cette belle aventure. Tout au long de la semaine, de nombreuses activités ont été proposées. Les enfants ont pu s'amuser lors de jeux sportifs inspirés de l'hiver, mais aussi expérimenter des activités originales comme la peinture gelée. Ils ont également découvert les phénomènes d'hibernation et d'hivernation, ainsi que les empreintes laissées par les animaux. Un atelier de pâtisserie a permis de confectionner de délicieuses boules au chocolat, et des activités manuelles autour de l'hiver sont venues compléter ce programme varié.



Le mardi 17 février au matin, nous avons eu le plaisir d'accueillir l'Atelier des Sacres, avec l'intervention de Mme Regnault. Les enfants ont ainsi pu fabriquer des savons ou des bougies.

Cet atelier a été une véritable expérience sensorielle, favorisant la curiosité et la créativité de chacun. Très instructif et passionnant, il a permis aux enfants de repartir ravis avec un objet à la fois décoratif et utile.

Le dernier jour de la semaine a été consacré aux plaisirs et au bien-être, avec l'organisation d'une journée cocooning. Pyjamas, chaussons et doudous étaient de mise, pour le plus grand bonheur des enfants comme des animateurs, qui ont pleinement joué le jeu. Un dessin animé sur le thème de l'hiver a été projeté dans notre salle annexe, avant de conclure la journée par un goûter chaleureux et gourmand, préparé par le groupe des grands (6-11 ans).



Cette semaine a été une véritable réussite, riche en moments de partage et de joie. Les enfants ont pleinement apprécié ces instants conviviaux.

Un grand merci aux parents pour leur contribution, ainsi qu'à toute l'équipe d'animation pour son engagement et sa bienveillance auprès des enfants.

Le prochain centre de loisirs s'est déroulé du 13 au 17 avril 2026.

L'objectif principal était de sensibiliser les enfants aux dangers qui menacent notre environnement. Au cours de cette période, l'équipe d'animation a proposé diverses activités autour de thématiques variées telles que les effets néfastes du dioxyde de carbone, les différentes manières de recycler, ainsi que la protection de la faune et de la flore. Les enfants ont également été amenés à réfléchir aux actions permettant de contribuer à la sauvegarde des animaux. Ces sujets, à la fois riches et concrets, ont suscité la curiosité et l'intérêt des enfants, favorisant leur implication et leur prise de conscience face aux enjeux environnementaux.



Fanny COUSIN, Directrice Périscolaire-Extrascolaire

Pour cette période, l'équipe d'animation a choisi de travailler autour du thème de la faune et de la flore, en mettant l'accent sur le réveil du printemps.

De nombreuses activités manuelles ont été proposées aux enfants, telles que la création de coccinelles, de grenouilles, ainsi que la découverte du cycle de vie du papillon.

Cette période a été particulièrement enrichissante. Les enfants se sont montrés réceptifs, curieux et pleinement investis dans les activités proposées.



Fanny COUSIN, Directrice Périscolaire-Extrascolaire



LES SARMENTS ARGENTÉS

Nous nous sommes réunis le 26 janvier 2026 pour notre assemblée générale et une grande partie de nos adhérents étaient présents pour renouveler leur adhésion pour 2026 et nous comptons à ce jour une vingtaine de nouveaux adhérents ce qui nous amène à 121 membres de notre association.

Nous avons présenté notre programme et nous avons commencé par fêter les grands-mères comme tous les ans et c'est au restaurant le P'tit Imogien que 82 d'entre nous se sont retrouvés, chacune d'entre elles a reçu une jolie rose.

En avril une sortie à Paris s'est déroulée avec la visite de la cathédrale Notre Dame puis **le 17 mai nous proposons la visite des grottes de Han et du parc animalier**. Il reste encore quelques places de disponibles ce jour.

Nous décollerons en **juin pour un voyage à Hammamet en Tunisie**.

Nous avons notre **repas prévu le 19 juillet** ouvert à tous nous communiquerons prochainement à ce sujet.

En ce qui concerne le calendrier des sorties à venir (qui ne sont pas encore figées), vous pourrez vous renseigner tous les lundis après-midi à la salle le Chai de Pierry de 14h à 17h45.



Le président Joël LALIN



LES LOISIRS DE L'ÂGE D'OR

✦ Parce que les plus beaux moments sont ceux que l'on partage... ✦

L'association Les Loisirs de l'Âge d'Or de Pierry continue, année après année, de faire battre le cœur de la convivialité et de l'amitié. En 2026 encore, ce sont des instants simples mais précieux qui nous rassemblent, des sourires échangés et des souvenirs qui se créent ensemble.

Nous avons eu le grand plaisir de nous retrouver lors de notre assemblée générale du mercredi 4 février 2026, un moment important où chacun a pu s'exprimer, dans une ambiance chaleureuse et bienveillante. Puis, le mercredi 4 mars 2026, la fête des grands-mères a été célébrée avec tendresse et joie, laissant dans les cœurs une douce émotion et de beaux souvenirs.

Notre sortie à Mareuil-sur-Ay restera elle aussi gravée dans les mémoires : entre la visite émouvante du musée consacré à la guerre 1914-1918 et le moment de partage autour d'un bon repas à la brasserie, cette journée a su mêler découverte, émotion et plaisir d'être ensemble.

Mais l'aventure continue ! Nous aurons la joie de nous retrouver pour une **escapade au lac du Der le jeudi 21 mai 2026**, avant de partager un moment de simplicité et de bonheur lors de notre **pique-nique du samedi 27 juin 2026**.

Et parce que notre association est avant tout une histoire humaine, d'autres rencontres et animations sont en préparation pour prolonger ces instants de vie qui nous sont si chers.

Les Loisirs de l'Âge d'Or, c'est bien plus qu'une association : c'est une famille, un lieu de partage, de rires et d'amitié. Nous serions très heureux d'accueillir de nouveaux membres pour continuer à faire grandir ensemble cette belle aventure.

Avec toute notre amitié et au plaisir de vous retrouver très bientôt,





ENTENTE SPORTIVE DES COTEAUX SUD

Chères Pierrytières, chers Pierrytiers,

L'Entente Sportive des Coteaux Sud prépare l'avenir et recrute !

À l'aube de la prochaine saison, le club de football de l'Entente Sportive des Coteaux Sud poursuit son développement et lance un appel à toutes les bonnes volontés du territoire.

Porté par une dynamique positive et une envie constante de faire grandir le club, un nouveau projet verra le jour dès la saison prochaine avec la création d'une équipe B sénior. Dans ce cadre, le club est activement à la recherche d'un entraîneur motivé, désireux de s'investir dans une aventure sportive et humaine.

Du côté des jeunes, une génération prometteuse franchit un cap important : les U13 évolueront en U15. Afin de compléter cet effectif et permettre à chacun de progresser dans les meilleures conditions, le club lance également un appel à de nouveaux joueurs souhaitant rejoindre cette catégorie.

L'école de football, véritable cœur du club, continue d'accueillir les plus jeunes avec enthousiasme. Pour accompagner leur apprentissage et transmettre les valeurs du sport, l'Entente Sportive des Coteaux Sud recherche des éducateurs bénévoles, prêts à s'investir auprès des enfants.

Le club souhaite aussi encourager de nouvelles vocations et recherche des personnes intéressées par l'arbitrage, un rôle essentiel au bon déroulement des rencontres et à la vie du football.

Enfin, pour soutenir son développement, le club a besoin de dirigeants et bénévoles afin d'accompagner l'organisation, les événements et le quotidien de l'association.


Rejoindre l'Entente Sportive des Coteaux Sud, c'est intégrer une structure conviviale, dynamique et tournée vers l'avenir, où chacun peut trouver sa place, sur et en dehors du terrain.

Que vous soyez joueur, éducateur, arbitre ou simplement motivé à aider, le club vous ouvre ses portes !

Contact

Pour tout renseignement ou pour rejoindre l'aventure :

 Email : sebastienmaheut@free.fr

 Téléphone : 06 89 78 10 65





Chers Pierrytiers, Pierrytières,

Nous avons l'immense plaisir de vous annoncer la création de l'Association des Parents d'élèves Les Petites Bulles de Pierry.

Cette association a pour objectif de représenter les parents, de participer à la vie scolaire de nos enfants et de soutenir les projets éducatifs et pédagogiques.

Elle va permettre également de créer du lien entre les familles et de contribuer à une ambiance conviviale et dynamique au sein de nos écoles.

J'invite les parents intéressés à rejoindre l'APE afin de partager leurs idées, proposer des actions (événements, sorties, projets) et s'impliquer selon leurs disponibilités.

Des actions ont déjà été mises en place notamment la vente de crêpes, la vente de fromages qui a été un grand succès et donc reconduite début octobre.

Et notre plus grand événement de l'année « la kermesse des écoles » qui sera maintenant gérée par l'APE avec les spectacles de danse, jeux sur place et notre tombola avec de gros lots à gagner !!!!

Bien évidemment d'autres projets sont en cours de réflexion pour les mois à venir.
Pour toute question n'hésitez pas à nous contacter

**Je vous donne donc rendez vous pour la kermesse de nos écoles
le samedi 6 juin à partir de 13h30 au jardin de l'hors du rû.**

Les Membres du Bureau : Mandy Mahu, Aurore Chambre, Laure-Hélène Erret, Phylippine Obin, Gaëlle Chauffert, Sandrine Baussard.

Mandy Mahu, Présidente

Anim'Pierry.

Pour ce printemps 2026, notre association a préparé un programme varié et convivial.

Nous devions initialement organiser une matinée citoyenne de nettoyage le samedi 21 mars, comme cela se fait régulièrement dans certaines communes voisines. Malheureusement, nous avons été contraints d'y renoncer quelques jours avant. Mais ce n'est que partie remise.

Au moment où sont écrites ces lignes, les membres de l'association préparent le 4e salon du bien-être, organisé le dimanche 26 avril, de 10h à 18h, à la Salle des Fêtes.

En présence d'une quinzaine d'exposants spécialisés dans la détente et les pratiques bien-être : thérapies alternatives, coaching, sophrologie, naturopathie, soins, ...

Puis nous vous donnons **rendez-vous le vendredi 8 mai, de 17h à minuit, pour la Bière en Fête**. Cette 3e édition se déroulera dans un nouveau cadre : le Champagne Vincent d'Astrée (32 rue Léon Bourgeois).

Comme lors des éditions précédentes, vous pourrez découvrir et déguster une sélection de bières artisanales :

- Locales : Tête de Chou, Les 3 Loups, La Gounasse, la Brasserie Masclaux (la Bermush et la 1625 Notre Dame de Reims)
- Belges : Fagnes Beers
- Luxembourgeoises : Battin

Et parce qu'il n'y a pas de fête sans musique, deux groupes locaux assureront l'ambiance : O'Jo Blues et Mojo Range.

Une restauration sur place vous sera proposée.

Entrée à 5€, avec un gobelet inclus.

Pour suivre l'actualité de l'association, n'hésitez pas à suivre notre page Facebook.

À bientôt.

Anim'Pierry





Atelier Informatique des Coteaux Sud d'Épernay

1 Ter, rue Cazotte 51530 PIERRY

www.aicse.fr

07.82.35.81.17

Vous rencontrez un problème informatique ? (matériel, logiciel ...)
Le Repair'Informatique AICSE aura lieu :

les samedis 9 mai et 20 juin 2026 de 9heures à 11 heures

Pour les non adhérents à l'association :

Merci de vous inscrire en nous téléphonant au 07 82 35 81 17



Il est prévu en septembre 2026 (après les vendanges)
Merci de **vous inscrire pour réserver vos places**

Un module smartphone : Android et iPhone se concrétise.

*Vous avez des compétences en informatique, vous souhaitez partager votre savoir-faire ?
Rejoignez l'équipe des animateurs de l'AICSE et contribuez à enrichir nos activités !*

L'Équipe des Animateurs

Une nouvelle Oeuvre !

Les Pierrytiens ont un incroyable talent !

En janvier, nous vous annoncions le don d'une toile réalisée par **Francis MONVOISIN**, artiste peintre amateur qui s'adonne, avec succès, à cette passion depuis 40 ans.

Après un passage chez l'encadreur, cette œuvre qui reprend les éléments symboliques de notre village champenois, a trouvé son écrin.

Le tableau a été officiellement installé dans le hall de notre Mairie, permettant ainsi à chacun de pouvoir apprécier le talent de l'artiste et admirer cette œuvre.

Un grand merci à nouveau à Francis MONVOISIN pour cette donation qui montre l'attachement des habitants à notre maison commune et au souhait de transmission du talent et de la passion pour l'Art et notre Village à travers les âges.

Nous consacrerons régulièrement un article dans le bulletin pour vous faire découvrir l'incroyable talent des habitants de notre village.



Eric PLASSON, Maire de PIERRY

Que faire à Pierry?

INFOS DU VILLAGE

**Pierry : profitez de chaque instant, en famille ou entre amis !
Bougez, jouez, respirez...**

Envie de vous dépenser ? Pierry a tout prévu ! Tentez une **partie de pétanque** sur l'un des deux boulodromes du village – au quartier Saint-Julien ou allée du frère Jean Oudart – pour des après-midis animés et conviviaux.

Les amateurs **de tennis** seront ravis de trouver des courts entièrement rénovés, accessibles gratuitement aux habitants et à leurs invités, après une simple inscription (bulletin disponible à la mairie ou sur le site internet).

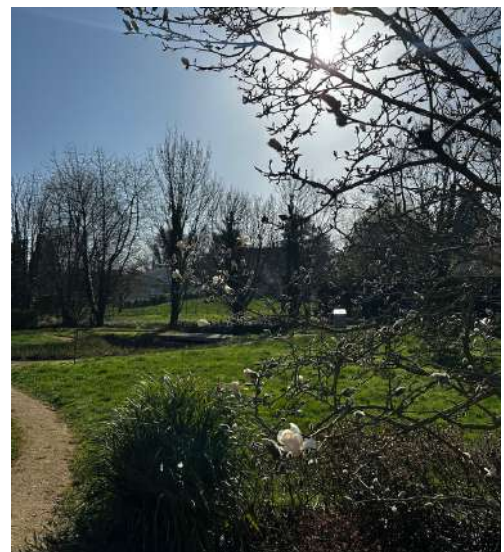
Et pour ceux qui souhaitent garder la forme, **des agrès de musculation** sont disponibles au **terrain multisports**. Nature et sport, le combo parfait !

Des sourires garantis pour petits et grands !

Le parc de l'Hors du Rû réserve de beaux moments : les enfants s'en donnent à cœur joie sur **l'aire de jeux**, tandis que le **city stade** accueille les matchs de football et de basketball improvisés – ambiance garantie !

Une parenthèse de douceur...

Après l'effort, le réconfort ! Installez-vous sur l'un des **espaces pique-nique** aménagés près du city stade, ou flânez tranquillement le long des promenades fleuries du parc de l'Hors du Ru. Un cadre verdoyant et apaisant, idéal pour se ressourcer.



NOTRE SITE INTERNET



À NOTER QUE

Le calendrier du site est ouvert à toutes les associations de Pierry qui en font la demande.

PERMANENCES MAIRE ET ADJOINTS

Nous constatons certaines remarques et questions de Pierrytiers sur les réseaux sociaux. Ce n'est pas sur ces canaux que la Municipalité peut vous répondre car "Pierry Infos" n'est en aucun cas une page officielle de la Mairie.

Il a été souhaité par les habitants de notre village, une permanence d'élus.

Celle-ci existe **les lundi et jeudi de 17h à 19h sur rendez vous.**

Nous rappelons ici que ces permanences sont toujours actives et à votre disposition.



Adaptation du Plan Vigipirate active depuis le 24 mars 2024.

- Les mesures suivantes du plan sont renforcées :
 - renforcer la surveillance aux abords des bâtiments publics, éducatifs, sportifs, culturels et culturels.
 - contrôler les accès des personnes, véhicules et objets entrant dans ces bâtiments.
 - Les mesures suivantes sont activées :
 - créer des remontées d'alertes de sécurité dans les établissements sensibles et notamment les établissements scolaires
 - vérifier les annuaires de crise et le fonctionnement des moyens de communication sécurisés
- Enfin, je vous invite à composer le 17 ou 112 afin de signaler aux forces de sécurité intérieure tout comportement anormal ou fait suspect dont vous seriez témoin.

SECRÉTARIAT DE MAIRIE :

Lundi/Mardi/Jeudi/Vendredi de 9h à 12h
et sur rendez-vous l'après-midi au
03 26 54 03 15

Fermé le mercredi toute la journée

AGENCE POSTALE :

Lundi et vendredi de 13h45 à 18h15
Mercredi de 8h45 à 11h45
Téléphone: 03 26 56 30 61



France services Epernay Agglo Champagne

- Les locaux de France services sont situés au sein de la Maison de Communauté de Blancs-Coteaux (Vertus).
- L'accueil et l'accompagnement des usagers est réalisé, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h.
- Prise de rendez-vous par téléphone au 03 26 52 69 46 / 06 08 73 63 92 ou par mail à franceservices@epernay-agglo.fr
- Les missions principales
- L'accueil, l'information, l'accompagnement et l'orientation du public dans tous les domaines de la vie quotidienne
- L'accompagnement des usagers à l'utilisation des services en lignes des opérateurs partenaires (facilitation numérique)
- L'accompagnement des usagers dans leurs démarches administratives
- La mise en relation des usagers avec les opérateurs partenaires
- L'identification des situations individuelles nécessitant d'être portées à la connaissance des opérateurs partenaires.

QUE FAIRE SI VOUS CONSTATEZ UN NID DE FRELONS ASIATIQUES, GUÊPES OU ABEILLES ?

En l'absence de danger, la destruction des nids d'hyménoptères chez les particuliers est prise en charge par différents professionnels. La liste de ces entreprises est consultable dans la rubrique "désinfection-désinsectisation" des annuaires.

Les pompiers interviennent uniquement au domicile des particuliers si l'essaim ou le nid est positionné dans une pièce de vie.

(ex: cuisine, chambre) ou en cas de danger imminent sur personne allergique ainsi que dans les lieux publics : écoles, salle des fêtes...

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL RELATIF À LA LUTTE CONTRE LES BRUITS DE VOISINAGE DANS LA MARNE.

Le Conseil national du bruit a émis un avis favorable au bricolage, jardinage à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, bétonnière, perceuse (liste exhaustive) lorsque vous respectez les horaires suivants pour faire vos travaux bruyants :

de 8h30 à 12h et de 14h00 à 19h30 en semaine
de 9h à 12h et de 14h30 à 19h le samedi
de 10h à 12h les dimanches et jours fériés.

BRÛLER DES DÉCHETS VERTS, C'EST INTERDIT PAR LA LOI

La loi 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire a modifié le code de l'environnement : il est interdit de brûler des biodéchets (dont font partie les déchets de jardin) à l'air libre et dans les incinérateurs.

En cas de non-respect de la loi, une contravention de 750€ peut être appliquée.

Les incinérateurs de jardin sont aussi interdits en France (vente et utilisation) et ne peuvent plus être mis gratuitement à disposition des jardiniers.

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

HABITANTS PIERRY : 300 € - Caution versée à la remise des clés : 250 €
HABITANTS HORS PIERRY : 650 € - Caution versée à la remise des clés : 250 €

JOURS DE RAMASSAGE DES DÉCHETS

Lundi Matin :

déchets BIO

plus, une semaine sur deux : déchets ménagers

Jeudi Matin :

Bac jaune uniquement !

Dans le bac jaune, c'est en vrac !



Les sacs opaques ou transparents, même avec des déchets recyclables

=
refus de collecte



Déposez vos recyclables **en vrac** dans le bac jaune

HORAIRE DE LA DÉCHÈTERIE DE PIERRY

Du 1er avril au 30 juin

Fermée le lundi

Mardi de 14 à 18h

Mercredi-jeudi-vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14 à 18h

Dimanche de 9h à 12h



NOUVEAUX ARRIVANTS À PIERRY

Vous venez d'arriver dans notre commune, faites-vous connaître auprès de la Mairie qui vous indiquera les démarches à effectuer auprès des personnes et des organismes dont vous utilisez les services ou qui gèrent des dossiers vous concernant et pour vous inscrire sur la liste électorale mais également profiter du colis et du repas des Anciens si vous en avez l'âge.

Et retrouvez l'ensemble des services en ligne (demande de poubelles, demande d'ouverture ou fermeture de compteur, internet...) sur <https://www.epernay-agglo.fr/services-en-ligne>

INSCRIPTIONS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

Pour toute nouvelle inscription d'enfants dans les écoles de Pierry et à la cantine, les parents sont invités à contacter le secrétariat de Mairie au 03.26.54.03.15.

À noter que les parents dont les enfants sont déjà scolarisés dans l'une des écoles n'ont pas de demande d'inscription à formuler. Pour les enfants entrant en École Élémentaire et déjà scolarisés en École Maternelle, les inscriptions se font automatiquement entre les deux établissements.

Le **Périscolaire** est ouvert tous les jours avant et après l'école, mais aussi les mercredis, pour les enfants de 3 à 11 ans.

Les Mercredis Récréatifs peuvent accueillir tous les enfants de Pierry ou des environs de 7h30 à 18h30 (ou par demi-journée). L'équipe d'animation propose des activités variées en rapport avec divers thèmes tels que l'art, la culture, le sport, la nature, ...

Les inscriptions s'effectuent soit pour tous les mercredis d'une période scolaire entre deux vacances, soit de façon ponctuelle.

Pour tous renseignements, contacter

le 06.83.15.22.78

ou par mail periscolairepierry51@gmail.com

DÉMARCHES D'URBANISME

Dossier à retirer auprès du secrétariat de mairie

ou

<https://www.spl-xdemat.fr/Xurba/gnau/pierry>

ÉLECTIONS

Inscriptions possibles toute l'année sur
service-public.fr

UNE DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX (DP)

est une autorisation d'urbanisme qui peut être exigée pour des travaux non soumis à permis de construire. Elle peut être obligatoire pour l'extension d'un bâtiment existant, des travaux modifiant l'aspect extérieur, des constructions nouvelles ou le changement de destination d'un bâtiment.

La DP permet à la mairie de vérifier que vous respectez les règles d'urbanisme en vigueur.

RECENSEMENT MILITAIRE

Vous devez faire votre recensement citoyen à compter de votre 16ème anniversaire et jusqu'à la fin du 3ème mois qui suit.

Cette démarche est à effectuer par vous-même, à la mairie de votre domicile.

Pièces à fournir pour être recensé :

- Carte d'identité
- Livret de famille
- Justificatif de domicile
- Adresse mail



ÉTABLISSEMENT DES TITRES D'IDENTITÉ

Les délais d'obtention d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport sont sensiblement rallongés à l'approche des périodes de vacances scolaires.

Afin d'anticiper cette démarche, vous pouvez prendre rendez-vous dans l'une des mairies les plus proches, à savoir : Epernay, Blancs-Coteaux (Vertus) et Tours-sur-Marne.

Le formulaire papier pour une demande d'établissement ou de renouvellement d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport ainsi que la liste des pièces à produire peuvent être retirés dans l'une de ces 3 mairies.

Il est également possible d'effectuer la pré-demande en ligne sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ants.gouv.fr).

Lors du dernier conseil municipal, les commissions ont été constituées afin d'assurer l'examen préalable des dossiers de la commune. Ces instances permettent d'étudier les projets, d'analyser les documents et de préparer les décisions qui seront soumises au vote du conseil.

Les élus de Réunis pour Pierry y siègent également. Leur participation contribue à apporter un éclairage complémentaire, à formuler les questions nécessaires et à favoriser une compréhension partagée des enjeux municipaux.

Au cours de cette même séance, le budget primitif a été présenté et a été adopté à l'unanimité, à l'issue des travaux menés en commission et des échanges en conseil.

Nous représentons les voix de Réunis pour Pierry au sein du conseil municipal, avec pour objectif d'informer, d'expliquer et de proposer des alternatives utiles à la vie de la commune. Cette rubrique offre aux habitants des analyses complémentaires et un suivi des décisions locales.

Souhaitant renforcer le dialogue avec les Pierrytiers, nous restons à votre écoute. Si certaines questions demeurent sans réponse ou si des sujets vous préoccupent, nous vous invitons à nous en faire part. Nous nous engageons à relayer vos demandes auprès des élus et de Monsieur le Maire.

Nous étudions également la mise en place de permanences en mairie, afin de faciliter les échanges avec les habitants.

Vous pouvez enfin nous suivre sur notre page Facebook : Réunis pour Pierry pour rester informés des travaux du conseil et des actualités municipales.

Vous pouvez également poser vos questions part mail à l'adresse suivante : reunispourpierry@gmail.com

Faisons vivre le débat local.

Michael LAMBERT, Oriane SELEQUE et Renan LADRY,



Décès

Monique BOYER
le 4 mars 2026

Régis RAHIR
le 4 mars 2026



Naissance

Léonie MANDOIS
le 24 février 2026

Luna CHAUFFERT
le 17 mars 2026

Merci

Nos remerciements à Françoise SOL ,

Après un mandat en qualité d'adjointe et un dévouement extraordinaire au service de tous, Françoise SOL a souhaité prendre un peu de recul et céder sa place au sein de notre équipe.

Je voulais partager, avec vous, mon émotion et mes remerciements envers cette collègue à travers ces quelques mots.

Son engagement, en qualité d'élue et d'Adjointe au Maire, au quotidien a été un immense soutien pour toute l'équipe municipale et elle a toujours répondu présente lorsque nos missions et travaux venaient la solliciter.

Que ce soit pour le cadre de vie, avec notamment le fleurissement, les douceurs pour nos séniors ou la lecture pour les enfants de nos écoles, Françoise a toujours été en première ligne.

Elle a installé, en qualité de doyenne, la nouvelle assemblée le 20 mars dernier avant de me remettre officiellement sa démission, décision qu'elle avait partagée avec moi et que j'avais acceptée.



Elle demeure présente à nos côtés car elle nous a assuré de sa volonté de poursuivre, en qualité de bénévole, les actions de notre équipe municipale.

Nous tenions tous à lui témoigner notre gratitude et reconnaissance

Eric PLASSON, Maire de PIERRY

Numéros courts en cas
d'urgence joignables
gratuitement 24h/24h :

15 : SAMU

17 : Police

18 : Pompiers

114 : Personnes sourdes
ou malentendantes

(sms/fax uniquement)

115 : Accueil sans abri

112 APPEL URGENCES EUROPÉEN

119 : Allo enfance maltraitée

3237 : Pharmacies de garde

118 418 et dire "SANTÉ": Médecin de garde

3977 : Contre maltraitance personnes âgées

3919 : Violences conjugales (Victimes et témoins)

03.26.56.96.60: Police d'Épernay

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : ÉRIC PLASSON

Les articles publiés sont sous la responsabilité de leurs auteurs : soit le signataire, soit le Président de l'association

Bulletin Municipal

PIERRY B N°ISSN 1293 2698

DÉPÔT LÉGAL EN DATE DU 22 Juillet 2008

EDITEUR ET IMPRIMEUR Mairie de Pierry -51530